



QU'EST CE QUE C'EST ?

Ce projet concerne l'accueil des enfants à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les mercredis, en périscolaire et durant les vacances.

Il est établi pour une durée de 3 années scolaires et a pour but de synthétiser les ambitions éducatives du territoire et de les relier avec celles de tous les acteurs enfance-jeunesse locaux.

Ce projet éducatif est traduit en 3 axes éducatifs qui guideront notre travail et nos actions auprès des enfants.

De ces 3 axes découleront les objectifs généraux de notre projet pédagogique que nous développerons en objectifs opérationnels.



PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE (PEDT) DE LA COMMUNE DE BOISSEUIL (87) ANNEES 2024-2027

3 AXES EDUCATIFS PRINCIPAUX

Construire ensemble le parcours de l'enfant et du jeune

Respecter les besoins et les caractéristiques de chaque âge, dans une structure sécurisante et sécurisée;
Favoriser le développement de l'enfant.
Proposer des activités enrichissantes et créatives.

Valoriser la participation et l'engagement de l'enfant.

Favoriser les échanges et la participation à la vie de la commune.
Donner le goût de l'engagement,
Favoriser l'autonomie et la responsabilité, sensibiliser au développement durable.

Apprendre le vivre ensemble, favoriser la cohésion entre les différentes structures éducatives du territoire

Construire le vivre ensemble.
Organiser des rencontres intergénérationnelles.
Sensibiliser au handicap, au respect de l'autre. Etablir des règles de vie collective.
Proposer des soutiens à la parentalité,
Favoriser la cohésion entre les différentes structures dédiées.

QU'EST CE QUE C'EST ?

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur.
Il définit l'accueil de l'enfant ou du jeune et les conditions de fonctionnement.

L'ALSH est enregistré à la SDJES de la Haute-Vienne et accueille les enfants de 3 à 17 ans.



PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ALSH DE BOISSEUIL (87) MERCREDIS ANNEE 2026-2027

Conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs, ce projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX ET OPERATIONNELS

Prendre en compte les besoins de l'enfant dans la vie en collectivité

Les lieux et l'équipe seront adaptés et sécurisants.

L'animateur sera à l'écoute de chacun.

L'animateur adaptera les activités selon les besoins de l'enfant.

L'adulte favorisera l'autonomie de tous.

Tous les enfants bénéficieront du même accueil.

Sensibiliser l'enfant à l'apprentissage de la citoyenneté

L'adulte sera clair et cohérent pour permettre à l'enfant de faire des choix.

L'animateur développera l'entraide et la solidarité entre les enfants

L'animateur accompagnera l'enfant dans la participation à la vie collective et au fonctionnement..

Développer la cohésion éducative autour de l'enfant

L'équipe permettra l'intervention d'intervenants extérieurs.

Les familles seront invitées à participer à la vie et au fonctionnement de l'ALSH.

L'équipe initiera des échanges avec les différents acteurs locaux

LES LOCAUX

1 salle d'activités par tranche d'âge
Un dortoir pour les maternels
Un atelier peinture avec un point d'eau
Un atelier bricolage, menuiserie
Une salle polyvalente avec matériel vidéo

LE PERSONNEL

Une directrice
Des animateurs permanents de Boisseuil
Personnel de restauration :
Un cuisinier et un agent de service
Personnel d'entretien :
2 agents

LES RESERVATIONS/ ACCUEIL

La réservation pour le mercredi s'effectue via le portail familles avant le vendredi précédent à 12h00.
L'accueil des enfants est possible :
L'après-midi avec repas dès 12h00,
L'après-midi sans repas dès 13h30.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ALSH



LES ACTIVITES

Permettre à l'enfant de se construire par des apprentissages, de la découverte, de l'échange, de la prise de parole et des rencontres.

La participation des enfants se base sur 2 principes majeurs :

- Le libre choix : programmes d'activités proposant du choix de différentes natures.
- La proposition : des temps de parole permettant aux enfants d'exprimer leurs envies, attentes ou besoins.

LES PARCOURS DE DECOUVERTE

Les mercredis, un animateur de l'ALSH et/ou un intervenant extérieur proposent des parcours de découverte pour une période de 6 à 7 séances. Elles permettent aux enfants d'acquérir des connaissances et d'approfondir un sujet de manière ludique.

LES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Définir les besoins et particularités de l'enfant avec la famille.
Faire prendre conscience que l'ALSH accueille TOUS les enfants et ne peut répondre à toutes les demandes.
Recruter, si possible, du personnel qualifié en soutien à l'équipe

SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT

Des poubelles de tri sont installées à différents endroits de l'ALSH.
2 composteurs sont disposés dans le bas du terrain.

LA DIRECTRICE

Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique,
Assurer le bon déroulement des activités.
Coordonner et animer l'équipe d'animation.
Organiser le travail de l'équipe.
Programmer des réunions de travail.
Gérer les dossiers administratifs.

Mettre en place des projets.
Evaluer les actions.
Faire le lien avec les intervenants extérieurs.
Assurer la relation avec les familles.
Assurer le suivi sanitaire.
Mettre en place les consignes de sécurité et d'évacuation.

Faire le lien entre l'équipe d'animation et le référent du pôle enfance-jeunesse.
Suivre les animateurs en stage.
Assurer la formation continue des animateurs en poste.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE



ANIMATEUR... UN METIER

Travailler en accord avec le projet pédagogique,
Etre dynamique, faire preuve d'initiative et de spontanéité,
Mettre en place des activités innovantes, centrées sur les enfants.

Connaitre la réglementation,
Observer, anticiper et prévenir les risques au maximum,
Etre vigilant et assurer la surveillance active,
Se tenir informé des enfants présentant une particularité.

Etre ponctuel et assidu,
Avoir une tenue vestimentaire adaptée et correcte,
Adopter un langage correct et approprié,
Avoir l'esprit d'équipe.

L'ACCUEIL A MIDI

Les enfants sont pris en charge à midi à l'école maternelle et dans la cour de l'école élémentaire. ils jouent 5 mn avant de rejoindre le restaurant scolaire.



LE REPAS

Les animateurs se répartissent à table avec les enfants.
Ils favorisent l'apprentissage des goûts alimentaires., permettent la discussion avec un niveau sonore convenable et impliquent les enfants durant le repas.

L'APRES REPAS

A 13h15, 2 animateurs et 4 enfants volontaires nettoient les tables et remettent les chaises en place, pendant que les autres enfants et leurs animateurs rejoignent les locaux de l'accueil de loisirs.

DEPART DES ENFANTS

Départ possible dès 17h00. Chaque animateur doit veiller à communiquer avec les familles pour un bon suivi de l'enfant.
Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les familles doivent obligatoirement se présenter à un animateur avant de partir avec leur(s) enfant(s).

LE GOUTER ET APRES GOUTER

Un goûter préparé par le service de restauration est servi avec l'aide des enfants.
Ensuite ils jouent librement dans les espaces intérieurs et extérieurs, sous la surveillance des animateurs qui peuvent organiser des petits jeux collectifs.

VIE QUOTIDIENNE

LES ACTIVITES

A 14h15, les animateurs présentent les activités. Les enfants choisissent celle qui correspond à leurs attentes..
Les activités sont équilibrées entre activités manuelles et dynamiques.
A cela s'ajoutent les parcours de découverte.

LE TEMPS DE REPOS DES MATERNELS

Les enfants sont couchés pour une sieste au dortoir ou se reposent allongés dans la salle d'activité sous le regard vigilant des animatrices. Les enfants se lèvent seuls dès qu'ils sont réveillés, se rhabillent et rejoignent la salle d'activités.

LE TEMPS CALME DES ELEMENTAIRES

Les animateurs instaurent un temps calme et proposent différents choix d'activités calmes : jeux de société, dessins, perles, lecture...
Les animateurs peuvent jouer avec les enfants sans trop les stimuler pour respecter leur besoin de récupération.

PRIORITE



Donner l'alarme par déclenchement
du boîtier



OU à l'aide d'une corne de brume
(dans le bureau et la régie « petit matériel »)

Evacuer tous les locaux rapidement
sans courir pour éviter l'effet de panique.

Attention aux enfants handicapés ou blessés.

FIN DE L'ALERTE

Attendre la fin de l'alerte :

Fin de la sonnerie
OU

un signal continu de 30 secondes.

APRES VERIFICATION DES LOCAUX

La directrice Catherine MAURICE
vérifie la cohérence des effectifs avec la
tablette puis s'assure de la présence de
tous les adultes.

ALERTE

La directrice Catherine MAURICE

- o les services de secours incendie,
o la mairie,
- o les guide à leur arrivée.

CONSIGNES D'EVACUATION

LES AUTRES ANIMATEURS

Chaque animateur :

- o Compte les enfants qui composent
son groupe.
- o Gèrent les enfants, à l'extérieur.
- o Rassurent les personnes qui
semblent perdre leur calme.



CONSIGNES

Ne pas prendre d'effets personnels.

Prendre la tablette numérique.

Ne JAMAIS retourner en arrière !

Ne JAMAIS prendre de risques !

En cas de fumées, se baisser
près du sol.

Les animateurs et les enfants se
rassemblent en groupe, au point de
rassemblement, côté théâtre de verdure.



ROLES DANS L'EQUIPE

l'animateur se tient au portail
de l'ALSH pour empêcher l'accès.

l'animateur vérifie que toutes les pièces
côté bureau sont vides.

l'animateur vérifie toutes les pièces
côté salles d'activités.

Après s'être assurés que toutes les
pièces sont vides, Ils sortent à leur tour.



APRES-MIDI TYPE



13h00 - 14h15

Temps calme / jeux libres
Jouez avec les enfants

14h15 - 15h45

Regroupement des enfants
présentation et animation
des activités



15h45 - 16h30

Rangement activités
Préparation du goûter (1 anim et 2 enfants)



Goûter



16h30 - 16h45

Rangement / nettoyage après goûter
Avec les enfants
Mise en service du lave-vaisselle



16h45 - 17h00

Jeux libres
organisation de jeux, danses...



17h00 - 18h30

Départ échelonné des enfants
et des animateurs

Les animateurs restent actifs jusqu'au bout